



DEPARTEMENT DU VAL-D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE MONTMORENCY

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

Nombre de Conseillers :	L'an deux mille vingt-deux, le seize novembre à dix-neuf heures trente,
En exercice 23	Le conseil municipal, légalement convoqué par courrier du 10 novembre 2022 et par affichage et publication sur le site internet du 10 novembre 2022, s'est réuni en mairie, 1 rue René Cassin à Andilly, sous la présidence de Monsieur Daniel FARGEOT, Maire d'Andilly
Présents 18	
Procurations 5	
Absents 5	

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune.

N° d'ordre		
DL2022-11-65	Nomination du secrétaire de séance.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-66	Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-67	Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-68	Budget primitif 2022 de la commune d'Andilly – décision modificative n°2.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-69	Attribution de chèques cadeaux au personnel communal pour les vœux au personnel.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-70	Mise en place d'une tarification pour l'instruction des dossiers de demande d'autorisation préalable à la mise en location, dite "permis de louer".	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-71	Mise à disposition du club house au complexe polyvalent au bénéfice de l'Ecole Nationale Supérieure de paysage de Versailles pour un atelier pédagogique et mise à disposition de repas.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-72	Création d'un emploi permanent à temps complet au sein de la ville d'Andilly : Responsable du service à la population.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-73	Création d'un emploi permanent à temps complet au sein de la ville d'Andilly : responsable de la ludo-bibliothèque.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-74	Création d'un emploi permanent à temps non complet au sein de la ville d'Andilly : responsable de la ludo-bibliothèque.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-75	Personnel communal – tableau des emplois.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-76	Contrats d'apprentissage.	
DL2022-11-77	Adoption de la convention pluriannuelle d'adhésion au pack lecture publique 2023-2026	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-78	Convention de livraison d'un site WEB.	Approuvée à l'unanimité

Affichage et publication le 21 novembre 2022



Le Maire,

Daniel FARGEOT